

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LYCÉES ET COLLÈGES

Peu de publications offrent plus d'intérêt que celle qui, tout récemment, a paru au *Journal Officiel*, des diverses dépositions faites à la commission parlementaire de l'enseignement secondaire, par tous ceux qui possèdent une réelle autorité en ce qui concerne les questions se rattachant à cet enseignement.

Sans vouloir rien exagérer, il n'a guère été possible, au cours de ces dernières années de ne pas être frappé de la crise que vient de traverser les établissements de l'Etat, malgré les sacrifices très nombreux et parfois très lourds qui ont été faits en leur faveur.

Peut-être devrait-on se demander tout d'abord si ces sacrifices ont été faits avec toute l'intelligence possible et si, pour les nouveaux bâtiments de certains lycées et collèges, de même que pour d'autres constructions scolaires on ne s'est pas un peu trop préoccupé du décor.

À cet égard, toutefois, faut-il trop récriminer ? Nous ne le pensons pas. Dans cet ordre d'idées même, il vaut mieux avoir fait un peu trop que pas assez, surtout en présence de la redoutable concurrence à laquelle se heurtent les établissements de l'Université.

Les questions relatives au régime intérieur de ces établissements ont une importance autrement grande ; au premier rang il faut placer celle qui a trait à leur direction.

Comme le remarquait tout récemment encore un juge des plus compétents « un établissement d'éducation est une maison, une famille morale, et une famille est en grande partie ce que son chef la fait. En tout cas le chef la représente devant le public. Le proviseur personnifie le lycée. C'est lui que les familles tiennent pour responsable et des études et de la discipline. A lui vont l'éloge et le blâme. L'administration elle-même lui attribue, en définitive, la prospérité ou le déclin de la maison. »

Rien n'est plus exact : le rôle du proviseur dans les lycées, du principal dans les collèges est considérable. Il est, en réalité, auprès des familles le représentant de l'Université. Or, lui fait-on une situation en rapport avec l'importance de son rôle et de ses responsabilités ? En aucune façon.

Naguère, M. Perrot, directeur de l'École normale supérieure s'exprimait ainsi : « Les proviseurs n'ont à peu près aucune indépendance, aucune initiative. L'administration est accoutumée à les considérer comme de simples agents d'exécution... Tout part des bureaux du ministère. »

Tout autre est la situation dans les institutions ecclésiastiques. Quel que soit le mot d'ordre auquel il est tenu d'obéir ou l'esprit de l'enseignement qu'il doit faire donner, le directeur d'un collège de jésuites, d'eudistes, de dominicains a, tout au moins au regard du public, une autorité, une indépendance de beaucoup supérieures à celles dont jouissent ou plutôt dont ne jouissent pas les chefs des établissements de l'Etat.

Cela tient, en très grande partie, à deux choses : la première au choix même de ces directeurs, la seconde à leur permanence.

Peu d'hommes sont, en général, plus honorables et plus dignes d'estime que les proviseurs de nos lycées et les principaux de nos collèges ; il y en a parmi eux dont la compétence est incontestable ; mais trop souvent on le prend non pas parmi des hommes d'une capacité supérieure, tant au point de vue administratif qu'au point de vue pédagogique, mais parmi des professeurs que, parfois, aucun de leurs antécédents n'a préparé à une telle mission et qui, dans les fonctions de proviseur, voient surtout, sinon le vestibule de la retraite, du moins le moyen de n'atteindre celle-ci que plus tardivement, en goûtant au préalable une partie de ses douceurs ?

Ce n'est pas tout : un proviseur, ou un principal, — et combien d'exemples en pourrait-on citer, — a-t-il réussi dans une localité, bien vite on l'appelle à un autre poste dans lequel ses services sont beaucoup moins nécessaires que dans celui qu'il vient de quitter.

Ici nous le savons bien, en réclamant pour les chefs des établissements de l'Etat une plus grande fixité, nous allons nous heurter à une objection : « Quoi, dira-t-on, parce qu'un homme est méritant, très méritant, prétendez-vous lui refuser l'avancement, voire surtout l'avancement exceptionnel auquel il aura droit ? » Aucunement ; mais ici, il faut bien le dire, nous touchons à un des principaux vices, non seulement de l'Université, mais de la plupart des administrations de l'Etat. L'avancement d'un fonctionnaire, surtout de certains fonctionnaires, ne devrait pas rester fatalement lié à un déplacement, très souvent fâcheux pour les intérêts qu'il représente.

Il serait tout à fait désirable qu'un proviseur ou qu'un professeur, qui ont réussi dans un lycée, ne lui fussent pas, comme aujourd'hui, d'autant plus vite enlevés qu'ils ont eu plus de succès. Dans les départements il y a telle ou telle région, telle ou telle ville qui devraient, par exemple, être considérées comme offrant le plus vif intérêt. Ce n'est pas, en affaiblissant dans ces régions ou dans ces villes l'action de l'Université, qu'on lui facilitera les moyens de lutter avec ses redoutables concurrents.

En résumé, plus d'initiative, plus de fixité ; voilà ce qu'il faut avant tout réclamer en faveur de nos établissements universitaires. Que dans ceux-ci les chefs comme les maîtres eux-mêmes ne soient pas de simples passants ayant hâte de franchir au plus vite une étape les rapprochant de Paris ou d'une grande ville.

Le problème est délicat, difficile peut-être. Est-il insoluble ? à aucun degré, si là, comme ailleurs, on voulait résolument mettre un terme à une centralisation excessive, et de plus en plus désastreuse.

C. R.

L'affaire Dreyfus

L'examen du dossier secret a été terminé hier de très bonne heure.

Comme toujours, Dreyfus est demeuré constamment silencieux et impassible, même dans les moments où les pièces soumises à l'examen du tribunal militaire établissaient

en sa faveur les plus fortes présomptions d'innocence. Le conseil de guerre a envisagé, à la fin de la séance, l'hypothèse où, au cours de la discussion publique, on se verrait obligé, pour éclaircir ou contrôler tel ou tel témoignage, de recourir à nouveau au dossier secret du ministère de la guerre ou au dossier diplomatique.

Il a été décidé que, dans ce cas, ces pièces seraient de nouveau remises sous les yeux des juges militaires. A cet effet, les audiences publiques seraient momentanément suspendues, et le tribunal, réuni en chambre du conseil, examinerait de rechef, à huis clos, les documents nécessaires à la manifestation de la vérité.

Les débats publics ont repris ce matin.

Esterhazy et Henry

Le *Times* de hier, sous le titre de : « Esterhazy et Henry », publie en tête de ses colonnes les lignes suivantes, dont il va sans dire qu'il garde l'entière responsabilité :

Nous sommes en mesure d'affirmer que, outre les communications de valeur relative qui se trouvent énumérées dans le bordereau, plus de cent soixante documents d'importance considérable, ont été livrés à diverses époques à M. le colonel Schwartkoppen, attaché militaire allemand, par Esterhazy, agissant comme intermédiaire et complice d'Henry. Un de ces documents contenait des informations détaillées, relatives au plan général de mobilisation de l'armée française. Les profits du trafic étaient partagés entre Esterhazy et Henry. Dans les cercles diplomatiques de Paris, Henry était considéré comme le véritable traître, plusieurs mois avant son arrestation et son suicide, et, en dehors de l'Allemagne, qui était la puissance la plus directement intéressée, plus d'un gouvernement européen a reçu des informations à cet égard dès le début de 1898.

Témoignage tardif

Un de nos confrères avait reproduit sous ce titre, une information d'après laquelle M. Villon, boyandier à Lyon, a offert à déposer qu'il avait, étant à Berlin, en février 1894, huit mois avant l'arrestation du capitaine Dreyfus, entendu deux officiers allemands qui s'entretenaient à haute voix en français, dans le grand restaurant de l'hôtel Central, du capitaine Dreyfus et qui disaient notamment : « Ce Dreyfus est un misérable, mais il nous rend de très grands services. »

M. Villon ayant déclaré qu'il était descendu à l'hôtel Central, l'Agence nationale a voulu vérifier sur ce point l'assertion du nouveau témoin cité par le président Jouaust. Elle a chargé son correspondant de Berlin de se rendre à l'hôtel Central et de voir si le nom de M. Villon figurait sur ses registres. Après des recherches minutieuses, dit la note qu'elle communique aux journaux, tant sur les livres d'entrée que sur les livres de caisse de l'hôtel, il a été constaté par le représentant de l'Agence nationale qu'aucun voyageur ne s'était fait inscrire sous le nom de Villon pendant les mois de janvier, février et mars 1894.

INFORMATIONS

Mouvement préfectoral

Quoiqu'il n'en soit pas fait mention dans la note officielle communiquée à l'issue du conseil des ministres, M. Waldeck-Rousseau a néanmoins entretenu hier ses collègues du mouvement préfectoral qu'il a l'intention de soumettre très prochainement à la signature du président de la République.

Ce mouvement sera très restreint. Il comprendra la mise à la retraite d'un préfet, probablement M. Paul, préfet de l'Oise,

ou M. Bret, préfet de l'Orne. Quel que soit celui de ces deux fonctionnaires qui quittera l'administration, il aura pour successeur M. Collignon, ancien directeur du cabinet du personnel sous M. Ch. Dupuy.

Un autre préfet sera mis en disponibilité et il faudra pourvoir aussi au remplacement du sous-préfet de Libourne, récemment démissionnaire.

En tout donc, trois vacances, dont deux au moins devront être consacrées à caser, indépendamment de M. Collignon, certains collaborateurs du précédent ministère, ayant appartenu à l'administration et qui sont « en l'air » depuis la chute du ministère Dupuy. Ce mouvement-ci n'est donc, à proprement parler, qu'un mouvement de réintégration.

Un autre, plus important, suivra dans trois semaines ou un mois, motivé comme nous l'avons déjà annoncé, par l'entrée de deux ou trois préfets dans l'administration des finances.

On prépare en effet, au ministère des finances un mouvement de mise à la retraite, et les vacances ainsi produites dans le personnel des trésoriers-payeurs généraux ou des percepteurs à Paris seront comblées, pour une part par des nominations hiérarchiques et, pour l'autre, par des choix faits en dehors de la carrière et empruntés au personnel préfectoral.

Retour de M. Delcassé

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, de retour de Russie, est rentré à Paris hier après-midi, à quatre heures et demi.

Une réforme réalisée

Le gouvernement a réalisé hier, par simple décret, une réforme qui a soulevé de vives oppositions à la Chambre et qui n'aurait probablement pas abouti avant plusieurs années. Il s'agit des conditions des adjudications pour les travaux de l'Etat, des départements et des communes. Les décrets que M. Millerand ministre du commerce, a fait signer hier, après avis du Conseil d'Etat, ont pour but d'autoriser les départements et les communes à introduire dans les cahiers des charges des clauses relatives à la fixation du salaire normal et courant, au repos hebdomadaire et à la limitation de la journée du travail.

Une Interpellation

M. Clovis Hugues, député de Paris, vient d'adresser au ministre de la guerre la lettre suivante :

« Monsieur le ministre,
» J'ai l'honneur de vous annoncer que je vous interpellerais, dès la rentrée des Chambres, sur l'introduction dans l'Ecole militaire d'un journal organisant un plébiscite d'officiers contre le gouvernement de la République.

» Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mes sentiments républicains.
» Clovis HUGUES. »

Il s'agit du *Petit Français*, organe de la Patrie française. Ce journal, distribué gratis aux élèves de Saint-Cyr, a organisé ces jours derniers un plébiscite, pour demander aux officiers s'ils veulent ou non changer de gouvernement.

La Fin de Méline

Du *Radical* :
M. Méline n'est plus ministre. M. Méline n'est plus chef de groupe. M. Méline est à peine député. Les affaires de ce vilain homme d'Etat vont de plus en plus mal. Ce n'est pas seulement le grand cercle répu-

blicain qui le lâche avec mépris ; ses électeurs eux-mêmes commencent à en avoir assez. On écrit d'Epinal qu'une importante scission vient de se produire dans le comité électoral dudit Méline : une partie des membres de ce comité, que suivront bon nombre d'électeurs, ont décidé de faire désormais cause commune avec les radicaux et ont adressé à l'organe de ces derniers, *le Républicain des Vosges*, une déclaration en ce sens qui va être incessamment publiée.

Enfin, il y a donc une justice, et l'expiation arrive à son heure. Depuis trente ans bientôt, cet homme avait gravi tous les échelons des honneurs publics, s'appuyant sur ses palinodies, s'échafaudant sur ses fourberies, se dressant sur ses turpitudes. Tout le monument sur lequel il avait édifié sa fortune insolente, s'écroule sous lui ; ses électeurs rougissent de leur élu, et lui, honte suprême, n'aura bientôt plus qu'à se vendre aux monarchistes et aux cléricaux, auxquels il a déjà vendu la République. On finit toujours mal quand on a mal vécu.

Encore une Victime de l'Affaire

On mande de Bruxelles : L'affaire Dreyfus a fait ici une nouvelle victime, la quatrième ou la cinquième depuis quelques jours. Hier, après midi, un honorable négociant, M. L..., du boulevard du Midi, qui suivait depuis longtemps avec passion les péripéties du drame, lisait son journal chez lui, quand, brusquement, il courut dans sa chambre chercher un revolver et cria : « Je vais à Rennes tuer tous les persécuteurs du martyr ! » M^{me} L... et ses deux filles eurent toutes les peines à le désarmer. Le médecin, appelé aussitôt, a déclaré que l'Affaire l'avait rendu fou.

Une conférence de Max Régis

M. Max Régis a fait mercredi soir, à Marseille, dans le local de la Ligue anti-sémitique, une conférence sur la situation politique de l'Algérie et sur l'affaire Dreyfus. La sortie a été assez mouvementée. Des manifestations, en sens divers, se sont produites : coups de sifflets d'une part, applaudissements de l'autre. La police est intervenue et une vingtaine d'arrestations ont été opérées, mais la plupart n'ont pas été maintenues.

M. Thierry-Cases

La *Lanterne* annonce que M. Thierry-Cases, ancien député de Lectoure, vient d'être nommé principal du collège d'Uzès. M. Thierry-Cases, avant d'être élu député en 1883, avait appartenu pendant plus de dix ans à l'Université. En dernier lieu, il exerçait les fonctions de professeur d'histoire au collège de Narbonne.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés mardi, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas.

Prix de vertu

L'Académie française a décerné les récompenses suivantes pour actes de vertu :

A M^{me} Sembély Eugénie, de Cressensac, une médaille de 500 fr. de la fondation Montyon.

A M^{me} Lagarrigue Marie, de Figeac, un prix de 500 fr. de la fondation Camille Favre.

A M^{elle} Bandel Eugénie, de Cahors, une médaille de 300 fr. de la fondation Marie Lasne.

CAHORS

Collège de Jeunes filles

Le beau discours prononcé par M. Chaigne, procureur de la République, à la distribution des prix du collège de jeunes filles est de ceux auxquels on revient, on s'attarde, la question de méthode en pédagogie, est d'ailleurs toujours ouverte.

L'éducateur le plus éminent puisque son action lui survit l'ironiste fructueux chez lequel l'ironie n'était sans doute que l'étonnement transitoire de n'être pas d'accord, l'irritation passagère d'avoir à franchir des obstacles avant de se reposer dans la sympathie, le vieux Socrate toujours actuel, répétait volontiers à ses disciples : « Je ne sais qu'une toute petite chose, c'est l'amour. »

Aimer est, en effet, tout le secret de l'éducation et de la vie ; et si d'aimer ne suffit pas, aimez plus encore, stimulez la source

intérieure et languissante faites appel aux forces bruisantes, aux énergies de cœur et de conquête que vous sentez tendre au-dedans de vous, à briser la paroi du rocher, l'enveloppe de l'indifférence. Toute insuffisance dans votre action est l'indice d'une insuffisance dans votre amour.

Les éducateurs qui ont laissé un nom impérissable, Socrate, Pestalozzi, Michelet ont mis la sympathie, l'attrait, l'accord présent des âmes à la base de tout leur enseignement. Socrate récusait comme élèves les jeunes Athéniens auprès desquels il ne sentait pas s'éveiller sa sympathie, frissonner son démon. Il savait qu'à ceux-là il n'apprendrait jamais rien.

Peut-être y avait-il dans son choix un aristocratie intellectuelle ; ou pour l'interpréter avec plus de largeur, le sentiment de la limite des forces et de la nécessité de ne pas éparpiller à l'infini son influence et son action. Mais que l'auditoire soit large ou restreint, la compréhension mentale est à la condition d'une entente cordiale.

Des maîtres chamarrés de science et d'érudition ont montré une rare impuissance pédagogique, ne sont jamais sorti d'un monologue décoratif et vain ; le don de communication n'était pas en eux ; ils ont eu des commentateurs, ils n'ont pas eu de disciples.

Nous savons gré à Monsieur Chaigne d'avoir rappelé et ravivé le principe de toute pédagogie féconde, l'âme active de tout enseignement qu'il faut retrouver plus d'une fois sous le poids des routines et des coutumes.

Lycée Gambetta

M. Nadand, professeur de rhétorique au lycée Gambetta, est nommé professeur de troisième au lycée d'Orléans.

M. Piettre, professeur de physique au lycée de La Rochelle, est nommé professeur de physique au lycée Gambetta en remplacement de M. Bernard, en congé.

Tribunal correctionnel

L'audience de jeudi, la dernière de l'année judiciaire, a été absolument dépourvue d'intérêt.

Le tribunal inflige d'abord une amende de 50 fr. à quelques chasseurs qui n'ont pas eu la patience d'attendre l'ouverture de la chasse pour tuer cailles, perdreaux, lièvres, ou lapins.

Pierre Marconnié, de Montdoumerc, qui a péché en temps prohibé, est ensuite condamné à 20 fr. d'amende.

Puis, le tribunal s'occupe d'une affaire de coups et blessures :

Antoine Florenty, âgé de 38 ans, de Frayssinet-le-Gélat, déjà condamné à six jours de prison pour vol, jouit d'une fort mauvaise réputation ; il est violent et redouté de tous ses voisins. Il est inculpé d'avoir, le 22 mai dernier, porté des coups et fait des blessures au sieur Jean Lavergne.

Le tribunal le condamne à trois jours de prison.

Marie Labroue, épouse du précédent, âgée de 23 ans, qui a été deux fois condamnée pour vol, a dérobé une somme de 76 fr. au sieur Calmeilles, dans des circonstances que nous taillons par respect pour nos lecteurs.

Malgré ses vives et très énergiques protestations d'innocence, elle s'entend condamner à quinze jours de prison.

Jean Antoine Pons, âgé de 42 ans, de Laburgade, canton de Lalbenque, qui s'est rendu coupable du délit de banqueroute simple, est condamné à un mois de prison.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du au 10 août 12 1899

Naissances

Person Marguerite-Jeanne-Claire, rue du Lycée, 8.

Lemozy Laurence-Elise, rue du Château, 4.

Calmette Germain-Léon, place Thiers, 9.

Décès

Vincent Anne, 11 mois, rue des Soubirous, 8.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 10 ET 13 AOUT

Marche des Mousquetaires,	Kohnemann.
Le Domino Noir, ouverture,	Auber.
Sonate en ut mineur.	Beethoven.
Ballet de Faust,	Gounod.
Tic-Tac, polka.	Strobl.

De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/2 (*Allées Fénélon.*)

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Postes et télégraphes. — Par arrêté ministériel, notre compatriote M. Gabriel Desclaux a été nommé commis de direction à Mont-de-Marsan.

Obsèques. — Hier ont eu lieu les obsèques de M. Alanche, avoué, juge suppléant et membre du bureau d'assistance judiciaire, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

LATRONQUIÈRE. — Par décision de M. le conseiller d'Etat, directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, M. Boquet, surnuméraire à Evreux (Eure), est nommé receveur à Latronquière, en remplacement de M. Mongibaux, appelé à Toscane (Dordogne.)

St-CÉRÉ. — Par arrêté ministériel en date du 29 juillet 1899, Mme Ségala, professeuse à l'école primaire supérieure de St-Céré, est nommée directrice de 5^e classe de la dite école en remplacement de Mme Bourget, nommée directrice de l'école primaires supérieure de Barbezieux.

CAJARC. — Incendie. — Dans la nuit du 10 août, vers 3 heures du matin, un incendie s'est déclaré à une ferme située au lieu dit de Peyssines, commune de Cajarc, et appartenant à M. Bories, minotier à Cajarc.

Cet immeuble contenait des instruments aratoires, du foin, de la paille, de la chaux, du plâtre, une voiture, une ou deux charrettes et une truie qui était prête à abattre et qu'on n'a pu sauver. Le tout a été la proie des flammes.

Derrière la grange se trouvait un grand pailler qui a été consumé et appartenait à M. Bruel, conseiller d'arrondissement de Cajarc.

Nous avons remarqué sur les lieux MM. Duphénéux, conseiller général ; Taurant, adjoint, et un grand nombre de conseillers municipaux.

Les pertes sont assez importantes, mais sont couvertes par une assurance.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.

Vol. — Des malfaiteurs se sont introduits dans une cave appartenant à M^{me} Combes, limonadière, et ont soustrait une certaine quantité de vin et de liqueurs.

Plainte a été portée à la gendarmerie, qui fait une enquête.

Marché-Foire. — Voici la mercuriale :

Place du Pont : Œufs, 60 et 65 c. la douzaine ; volailles jeunes, 60 et 65 c. ; volailles vieilles, 50 et 55 c. ; canards jeunes, 65 et 70 c. ; lapins de garenne, 25 et 30 c. ; le tout le demi-kilo.

Oies, 9 fr. à 9,50 la paire.

Laines sans laver, 40 et 45 c. le demi-kilo.

Pigeons, 65 et 70 c. la paire.

A la Halle. — Blé, 1^{re} qualité, 14,50 et 14,75 ; 2^e, 13,75 et 14 fr. ; avoine, 7,50 et 7,75 ; seigle, 9,50 et 10 fr. pommes de terre, 4,50 et 5 fr. le tout l'hectolitre.

Au Foirail. — Bœufs de labour, 400 et 600 fr. ; vaches de labour, 275 et 350 fr. ; le tout la paire.

Viande de boucherie ; bœufs, 29 et 31 fr. les 50 kilos ; moutons, 55 et 60 c. ; veaux, 65 et 70 c., le tout le kilo ; porcelets, 18 et 35 fr. suivant grosseur, le tout poids vif.

ASSIER. — Suicide d'un enfant. — Avant-hier jeudi, le jeune Louis Augine, âgé de douze ans, s'est suicidé en se plaçant sur la voie au moment du passage du train de marchandises n° 2622. Cet enfant avait été sévèrement grondé par sa mère et avait décidé de se donner la mort.

Le mécanicien a aperçu ce malheureux la tête placée sur un rail et les jambes sur l'autre. Il a fait tout ce qui était humainement possible, mais n'a pu éviter ce malheur.

Louis Augine a eu les deux jambes broyées et a expiré quelques heures après.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Incendie. — Ces jours derniers, un incendie a détruit une grange et une chambre appartenant au nommé Farganel, propriétaire au Vigan (Lot).

Les pertes, évaluées à la somme de 2 000 francs sont couvertes par une assurance de 3, 600 fr.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.

GRAMAT. — Distribution des prix. — La distribution des prix aux élèves de l'école des filles a été moins solennelle que les années précédentes. M. le sous-préfet ayant fait connaître au dernier moment que son état de santé ne lui permettait pas de venir présider cette fête, ajoutant que le chagrin était pour lui puisqu'il tenait essentiellement à prouver par sa présence l'intérêt qu'il porte à nos écoles laïques.

Cette petite fête de famille n'en a pas moins attiré beaucoup de monde, et, comme toujours, ces jeunes enfants ont ravi l'assistance par leurs monologues, dialogues, chants exécutés d'une façon merveilleuse.

LABASTIDE-MURAT. — Courses vélocipédiques — Voici le résultat des courses de bicyclettes :

Première course Départementale : 1^{er} Louis Valat, de Labastide-Murat, et Manié de Cahors, *dead heat* ; 3^e Blat, de Gramat.

Deuxième course Internationale : 1^{er}, Danhaut, d'Aurillac ; 2^e, Danglars, d'Angen ; 3^e, Bongrat, de Montauban.

Troisième course Arrondissementale : 1^{er}, Blat ; 2^e, Daray ; 3^e, Lavaysse ; 4^e, Cloup ; 5^e, Cazal.

Quatrième course Honneur : 1^{er} Dangla. Courses très disputées, public très nombreux.

VAYRAC. — Arrestation. — Dans la nuit du 3 au 4 août un vol de 21 brebis, 1 bœuf et un agneau en tout 23 têtes, fut commis à Rudelle commune de Lacapelle-Marival, au préjudice du sieur Leymarie.

Le 8 courant, jour de foire aux Quatre-Routes commune de Cazillac, le propriétaire qui était à la recherche de son troupeau fut assez heureux de le reconnaître sur le champ de foire.

La gendarmerie de Vayrac immédiatement prévenue, mit la main au collet du voleur un sieur Poulzalgues Albert, âgé de 25 ans, domicilié à Montvalent (Lot).

Le propriétaire a été enchanté de rentrer en possession de son bien et le voleur a été conduit à la prison de Gourdon.

Attentat à la pudeur. — Le 10 août la gendarmerie de Vayrac a mis en état d'arrestation le sieur M... âgé de 26 ans, accusé d'un attentat à la pudeur sur une fillette de huit ans.

SAUVETAGE IMPRÉVU

(suite et fin)

Chaque sensation neuve est un problème irrésolu.

Beaucoup de protestations, de révoltes contre l'opinion publique ne sont qu'un hommage indirect et rageur qu'on lui rend.

La plupart des systèmes de philosophie ne sont que des ministères de concentration.

Le scepticisme n'est le plus souvent qu'une pudeur, timide et rougissante comme une aurore, au fronton des croyances.

Soyez original, s'écrie votre écolâtre, votre pédagogue, c'est-à-dire imitez-moi, faites des variations sur des idées à moi, exécutez des tours d'équilibre dans la cage que j'ai tressée.

Si les femmes aiment tant les costumes, c'est qu'ils sont une promesse d'obéissance ; tous les uniformes préparent à subir la livrée de l'amour.

En même façon que deux rayons lumineux interférents produisent l'obscurité, deux admirations contradictoires déterminent l'indifférence.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

La Commission sportive de l'U. V. F. a décidé l'organisation de courses de vitesse pour les jeunes coureurs de Paris et de la province afin de favoriser l'éclosion de nouveaux champions.

4 courses éliminatoires seront données à Paris.

8 courses éliminatoires sur les vélodromes de Roubaix, Rouen, Reims, Tours, Nantes, Lyon, Dijon et Toulouse seront également données dans le courant du mois d'août.

Chacune de ces courses sera dotée d'un premier prix de 100 francs ; d'un deuxième de 50 francs et d'un troisième de 25 francs.

Chacune de ces épreuves régionales devra se courir sur 2,000 mètres par séries, 1/2 finales, s'il y a lieu, et finale.

Chacun des gagnants des huit épreuves de la province auxquels seront payés les frais de voyage aller et retour 2^e classe à Paris, seront réunis aux gagnants des 4 épreuves de Paris dans une course, au mois de septembre, et dont les prix seront : au 1^{er} 400 francs ; au 2^e 200 ; au 3^e 100.

En outre de ces prix, chacun des vélodromes précités accorde, comme prime au gagnant de chaque épreuve éliminatoire, un bon d'entraînement d'une année. Le vélodrome de Toulouse accorde cette prime aux trois premiers.

Pour les gagnants de l'épreuve finale, la Commission demandera aux maisons faisant courir, de bien vouloir leur consentir quelques avantages tels que : prêts de machines de courses, etc...

Ces courses seront annuelles et porteront les titres suivants : les premières « Critérium de l'U. V. F. » avec sous-titre « course éliminatoire », et la course finale, celui de « Grand Critérium de l'U. V. F. »

Les conditions exigées des coureurs participant à ces épreuves sont : être coureur de 2^e catégorie, avoir moins de 21 ans, posséder la licence professionnelle de l'U. V. F.

Pour l'obtention de la licence, faire la demande au Président de la Commission sportive de l'U. V. F., 21, rue des Bons Enfants, à Paris, en donnant les renseignements suivants : 1^o Nom et prénoms, 2^o pseudonyme, s'il y a lieu, 3^o date et lieu de naissance ; 4^o couleurs ; 5^o adresse exacte.

Joindre 5 francs si le demandant fait partie de l'U. V. F. ; sinon se faire inscrire de l'U. V. F. en ajoutant 6 francs aux 5 francs de la licence.

Adresser le montant en un mandat à l'ordre de M. le Trésorier de l'U. V. F., sans autre désignation de nom.

BULLETIN FINANCIER

L'amélioration dans la tenue des cours que nous constatons depuis quelques jours s'est encore accentuée aujourd'hui ; des rachats tronqués par l'approche des jours de fêtes de la semaine prochaine, d'une part, et des réalisations de bénéfices ont de leur côté aidé au relèvement des cours.

Le 3 0/0 a repris le pair et se maintient à 100 fr., le 3 1/2 0/0 passe de 101,80 à 101,95. L'Amortissable se traite à 99,72.

Pas de changement notable dans les allures des Sociétés de Crédit, le Comptoir National d'Escompte à 600, le Crédit Lyonnais à 955, la Société Générale à 599 sont fermes.

Parmi nos Chemins le Lyon est à 1859 et l'Orléans à 1750.

Le Suez en reprise de 5 fr. finit à 3540.

Tous les fonds étrangers sont en hausse, l'Extérieure à 61,22, l'Italien à 92,45, le Portugais à 24,25, le Russe 3 0/0 1891 à 89,80, le Turc à 23,20, la Banque Ottomane à 573.

Parmi les valeurs d'Exposition les actions de l'Epicycle ont des demandes aux environs de 125 fr.

Dernière heure

Paris, 12 août, 5 heures soir.

Déroulède a été arrêté ce matin à 4 h. et demie dans sa propriété de Croissy.

D'autres arrestations ont été opérées. Tous les individus arrêtés appartiennent à la jeunesse antisémite et à la Ligue des patriotes.

Le gouvernement avait la preuve qu'il se complottait une tentative analogue à celle de la caserne de Reuilly.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Chemin de fer d'Orléans

A partir du 1^{er} juillet courant, le train qui partait de Cahors à 6 h. 29 du matin, en part 24 minutes plus tôt afin de le faire correspondre à Libos avec un nouveau train express qui arrive à Agen à 8 h. 39 matin.

En outre, le premier train du matin, venant de Libos, avancé de 8 h. 29 à 7 h 52.

part de cette gare après l'arrivée du train, venant d'Agen et du nouveau train express de Périgueux à Agen. Il arrive à Cahors à 9 h. 15 pour correspondre avec le train se dirigeant sur Gourdon, Brives et Paris et qui part de Cahors à 9 h. 24 matin.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPÉCIAL G. V. N° 106 (ORLÉANS)
Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, ci-après désignées, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde* (le Gran), Alet, Amélie-les-Bains*, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer*, Arles-sur-Tech*, (La Preste), Arreau-Cadéac (Vielle-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains*, Banyuls-sur-Mer*, Barbotan, Biarritz, Boulou-Pertus (le)*, Cambo-les-Bains, Capvern, Collioure*, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéras (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Leloue (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains*, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la-Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, M. arignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la)*, Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas (Barèges, Caoterets, Loz, Saint-Sauveur), Port-Vendres*, Prades* (Molitg), Quillan (Ginolles, Garcanières, Escoutoubre, Usson-les-Bains), Saint-Fleur* (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Audinac, Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Salécha (Sainte Marie, Siradan), Salies-de-Béarn Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranches-de-Conflent* (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours
non compris les jours de dép. et d'arriv.

* Exceptionnellement les billets de famille délivrés au départ de Paris pour cette gare sont exclusivement établis aux prix et conditions du paragraphe 4 du Tarif commun G. V. n° 106.

Billets d'aller et retour à prix réduits

Pour la Bourboule, le Mont-Dore Royat et Vic-sur-Cère

Pendant la saison thermale, du 1^{er} juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau, pour les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Royat et de Vic-sur-Cère, des billets aller et retour à prix réduits dont la durée de validité est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

En outre, du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa, de Bort à La Bourboule, au Mont-Dore, Royat et Clermont-Ferrand et vice versa.

On délivre des billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1645	1545	0.48 à 0.90
Vaches.	526	500	0.48 à 0.88
Taureaux.	142	132	0.42 à 0.68
Veaux.	1816	1716	0.70 à 1.20
Moutons.	17057	14000	0.65 à 1.00
Porcs.	4600	4600	0.78 à 1.06

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	197	102	60 à 70
Vaches.	23	18	45 à 67
Moutons.	960	546	70 à 82
Porcs.	715	639	53 à 39

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oïdium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÈS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LIEBIG Véritable Extrait de Viande **LIEBIG**

LIEBIG

LIEBIG

LIEBIG

LIEBIG

INDISPENSABLE dans toute bonne cuisine, pour préparer et améliorer potages, sauces, légumes, ragoûts, etc.

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

XV

LE JOUR DES NOCES

« La wohl », répondit l'Alsacien, tout n'est pas rose dans la partie...

Puis, comme quelqu'un l'écoutait : — Le brix tes laines, il est monté te quatre sielbergossen cette auneé...

A la suite des conjoints, les regards se partageaient entre Denise Hattier, par et les parents de la fille, on s'explique que ceux-ci soient médiocrement gais lorsque ces frais s'élevaient au chiffre que comporte un mariage de la nature que celui du lieutenant et de la Benjamine.

Quant à François et à Sébastien, tirés à 4 épingles, ils se tenaient comme des gars qui n'ont encore siroté que d'une façon raisonnable.

Le populaire se montrait, parmi les invités, le chef du parquet du département, M. de Bernécourt qui s'entretenait avec le citoyen Pomnier, directeur du jury d'accusation de Mire-

court et avec le citoyen Perrin, maire de la localité.

— On m'a signalé, leur disait-il, la présence dans le pays, de plusieurs agents particuliers de Fouché. De quelle mission celui-ci les a-t-il chargés ? C'est ce dont je vais me renseigner à Paris. En attendant, je vous recommande, chacun en ce qui vous concerne de ne point entraver l'action de ces agents et de leur prêter aide et assistance au besoin. Fouché est un homme à ménager. Bien qu'il ait abandonné officiellement le ministère, — où il reviendra sans conteste, — c'est lui qui continue à diriger, de fait, de son hôtel de la rue du Bac ou de son château de Pont-Carré, la police générale de l'Etat...

C'est la mode, à Paris que les personnes priées à une messe de mariage accompagnent à la sacristie, pour les complimenter, les époux, leurs familles et leurs témoins. En province, même dans les campagnes, c'est sous le porche même de l'église qu'à lieu cette scène des accolades et des congratulations, tandis que les jeunes filles de la noce distribuent des faveurs aux gars qu'elles connaissent.

Marianne Arnould, donnait le bras à son frère aîné Joseph.

Un glorieux brin de fille, cette Marianne ! sa robe à corsage plat, dessinait les robustes contours de sa taille, et sous ses coiffes enrubannées, des graines de houx, — rouges comme du corail, — perlaient l'opulence de sa chevelure tressée ! Je vous le jure, en vérité, ce Joë Blagg était un fortuné mortel !

La virago demandait à Joseph :

— C'est entendu ?...
— C'est entendu, tout ce que la vieille a amassé de numéraire est à toi rien qu'à toi... A moi l'auberge, les terres, le château, le domaine...

Le rusé compère pensait :
— Et le reste. Le feu efface toute trace de violence, et, après l'incendie, l'or se retrouve en lingots.

Joë Décadi poussa légèrement le gros Allemand du coude, et lui désignant du coin de l'œil l'ainé des Arnould :

— En voilà un qu'il faut « filer » dare dare et sans désamparer. C'est le chef de la bande. J'ai le « trac » qu'il grée un brûlot pour faire sauter tous les autres. Prenez un des « camaros » avec vous et ne le quittez pas d'une semelle.

— « La wohl. »
Les deux jumeaux et leur mère marchaient immédiatement après Joseph et l'androgyné. Agnès Chassard n'avait point abdiqué sa physiologie rude et indéchiffrable.

A la ville, on eût médiocrement compris qu'elle ne se fût déridée pas quelque peu.

Au village, où tous les frais sont supportés par les parents de la fille, on s'explique que ceux-ci soient médiocrement gais lorsque ces frais s'élevaient au chiffre que comporte un mariage de la nature de celui du lieutenant et de la Benjamine.

Dieu sait combien notre Philippe eut à subir de poignées de main à broyer les os ! Dieu sait combien la Benjamine essuya de ces embras-

sades qui claquent sur les deux joues comme une paire de soufflets ! La pauvre enfant perdait plante — littéralement — au milieu de ces félicitations et de ces plaisanteries au plus gros poivre ! A peine s'aperçut-elle que sa mère et sa sœur la serraient dans leurs bras, avant de la quitter, et que l'ainé de ses frères lui passait une chaîne au bout de laquelle brillait une montre de prix.

Pendant ce temps, le lieutenant était accablé par François et par Sébastien, qui l'accablaient de démonstrations fraternelles. Pendant ce temps encore, le juge de paix, gastrologue, essayait de convertir Denise à ses principes :

— Pourquoi refuser d'être des nôtres. La citoyenne Thouvenel, mon épouse, a une spécialité de friandises légères accessibles aux estomacs les plus pointilleux en matière de digestion...

M. de Bernécourt s'avança :
— Si Mademoiselle persiste à retourner aux Armoises, ma voiture l'y reconduira.

Ensuite baissant le ton :
— Je vous rendrai visite demain, ma chère enfant ; j'ai hâte de vous remercier des soins affectueux dont vous avez entouré notre malade et de m'assurer par moi-même du bon résultat de ces soins.

Joseph Arnould s'approchait en ce moment. Les paysans ont l'oreille fine. A tout à hasard, le fils aîné d'Agnès Chassard avait toujours la sienne tendue.

(A suivre)

LES
MASQUES DE SUIE

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

La recherche de l'inconnu

VII

LES PASSE-PORTS

— Tout cela est bel et bon, reprit Beauport de plus en plus bourru. Vous cautionnez ce jeune cadet, c'est bien ; mais qui vous cautionnera, vous et votre oncle ?

— Le premier consul, répondit Vaudrillan. Et il tendit lui aussi son passe-port à l'officier. Celui-ci, après avoir jeté les yeux dessus, fit une violente grimace de stupéfaction. Ensuite il porta la main à son tricorne et rendant le papier à Vaudrillan.

— Excusez ! dit-il avec une figure assez embarrassée, quand on a dans sa manche les plus gros bonnets et les plus grosses épaulettes...

Le policier était devenu l'objet de l'attention générale. Il offrit une prise à la ronde et sourit avec bonhomie.

— Vertueux ! excellents messieurs, quoique de l'ancien régime, on ne manque pas de

relations dans le nouveau. Madame Je Beauharnais, qui était de noblesse avant de devenir madame Bonaparte, a bien voulu nous recommander au général.

— Tu est heureux, jeune homme, disait Beauport à M. de Valleroy, d'avoir pour te patronner, les jolies femmes et les amis du gouvernement.

— Capitaine, répliqua le marquis, dont le calme ne s'était pas démenti un moment, si tu conserves quelques doutes à l'endroit de mon individualité, je suis prêt à te suivre à la mairie.

— Il n'en est plus besoin à présent, sacrebleu ! Mais c'est égal j'interrogerai le notaire de Sens et l'intendant de Valleroy.

Et, faisant demi-tour :
— Lieutenant Maurice Desgranges, je t'invite à m'accompagner.

Le brave capitaine sortit en fourrageant sa moustache. L'officier de dragons et le maréchal des logis le suivirent. Le reste des convives s'en fut à ses affaires.

Vaudrillan avait pris les mains de Christiane et lui disait :

— Pourquoi ne m'avoir pas prévenu que tu connaissais le marquis ? Pourquoi lui-même ne s'est-il pas présenté ? Je vous aurais évité, à lui l'ennui d'une enquête désagréable, à toi celui d'avoir servi de cible aux regards de tous ces curieux.

La fillette sentit le reproche indirect dissimulé sous cette douceur. Elle rougit. Il n'en fallait pas tant pour que l'ancien agent redevenit le vidame Gobe-Mouche.

— Hé ! mignonne, s'écria-t-il, ne crois pas que je veuille te gronder, au moins ! Ce que tu as fait est bien fait.

Mais déjà Christiane avait compris que le mouvement, — spontané, irrésistible, auquel elle venait d'obéir, n'était pas de ceux dont une jeune fille fait montre publiquement. Elle se demandait, avec un frayer candide, quel sentiment nouveau avait déterminé chez elle ce mouvement. Et elle s'alarmait, d'instinct, dans sa pudeur, d'être sortie de l'attitude de réserve et de modestie qui convenait à une personne de son âge et de sa condition.

Aussi, quand Valleroy s'approcha en disant :

— Ah ! mademoiselle, combien je suis sensible au généreux intérêt que vous avez daigné me témoigner tout à l'heure !

Mademoiselle de Noyan répondit sans lever les yeux :

— Ne me remerciez pas, monsieur. Vous m'aviez rendu le plus signalé des services. N'était-il point de mon devoir de vous prouver que je ne l'avais pas oublié ?

Vaudrillan intervint avec rondeur :

— Voyons, jeune homme, vous avez donc fait bien peu attention à ma nièce en la secourant dans un péril extrême pour ne pas l'avoir reconnue à table ce matin ?

— Oh ! monsieur, protesta le marquis, quand une fois on a vu mademoiselle de Noyan, il est bien difficile de ne pas se rappeler toujours ses traits, sa grâce, son...

— Trêve de compliments. Têtebleu ! Je gâte assez ma Christiane pour que les autres ne s'en mêlent pas !... Eh bien, alors, que signi-

fiert cette timidité, cette discrétion, ce mystère ? Puisqu'un heureux hasard nous rassemblait ici, pourquoi continuer à vous soustraire à une gratitude que j'aurais été non moins enchanté de vous exprimer à Montreuil qu'à Paris ? Vous vous seriez ainsi épargné les sottises inquisitions de ce brave serviteur.

— Croyez, monsieur, répartit Hector avec un naturel parfait, que je n'avais rien à redouter de ces inquisitions, sinon le désagrément d'une captivité momentanée. Dieu merci, je compte en France assez d'amis et de parents pour que l'autorité soit promptement édiflée à mon égard. Il eut suffi, d'ailleurs, de prendre des renseignements près de mon intendant et de mon notaire.

Le gentilhomme salua :

— Je ne vous sais pas moins, à mademoiselle et à vous, un gré sincère et infini de votre bienveillante intervention.

Vaudrillan poursuivit :

— Il ne faudrait point en vouloir au capitaine de sa méprise et de son entêtement. Nous vivons dans un temps où l'excès des attentats justifie celui des précautions.

— Oh ! je ne lui en veux pas, monsieur ! Mademoiselle Christiane était si belle et si émue alors qu'elle plaquait ma cause...

— Mon oncle, votre bras je vous prie, fit la jeune fille avec embarras. J'ai besoin de prendre un peu de repos avant notre prochain départ, et je voudrais remonter dans ma chambre.

(A suivre.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Assomption

15 AOÛT 1899

A l'occasion de la fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 21 août les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, du vendredi 11 au dimanche 20 août inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le lit tarif lorsqu'elle expirera après le 21 août.

PIANOS ET MUSIQUE
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

PHOTOGRAPHIE D'ART
VALDIGUÉ

CAHORS, 5, RUE DU PORTAIL-ALBAN

Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc.

HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédé breveté.

La plus belle installation de toute la région

Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de-chaussée

Bibliographie

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Fourgon électrique des sapeurs-pompiers de Paris (Emile Dieudonné). — Les signaux colorés sur les voies ferrées (Max de Nansouty). — Un moyen original de sauvetage dans les incendies (Albert Vaquières). — Le moineau est-il un oiseau utile ou nuisible ? — Appareil pour la production de l'air liquide (G. Hamelin). — Un sondage profond (Max de Nansouty). — Le diable de mer (L. Fournier). — Le pulque (H. de Val-saintes). — Les profondeurs de la mer (P. Crépy). — Les vibrations des ponts métalliques (Albert Vaquières). — Revue des inventions : Injecteur-réchauffeur à vapeur d'échappement. — La Paulo-Lilliput. — Encollage supplémentaire pour le procédé à la gomme bichromatée. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et Automobilisme : Appareils pour entraîner. — Le critérium des électriques. — Le concours des

moteurs (L. Minart). — Petite poste. — Bibliographie. — Liste des Brevets français.

Ce numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris.

Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.

Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE

Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE

SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 **Patrons découpés** sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1369, du 12 août 1899.

La balayuse municipale, par Henri de Parville. — Chemin de fer du Mont-Blanc, par J. Gourcelle. — Carbone de calcium préparé, par G. Pelissier. — La formation des perles, par Henri de Parville. — La mortalité chez les peuples européens, par le commandant Z. — Aquariums pour Méduses, par D. B. — Le funiculaire électrique du Mont-Dore, par J. Laffargue. — La gastro-entérite des nourrissons, par J. de Loverdo. — Eclat des comètes, par Joseph Vinot. — Destruction des crucifères nuisibles, par Albert Vilecoq. — La nouvelle artillerie navale Anglaise, par le Commandant L... — Le puits artésien de Cheminiers, par H. de P. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 7 août 1899, par Ch. de Villedeuil. — Machine à saturer les liquides d'acide carbonique, par L. Du-bois. — Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. — 20^e année. — Sommaire du n° 37. — 10 août 1899.

Août, poésie (Cl. Vautel). — Filleuls de Napo-

lison (C. Danrit). — Mieux vaut moineau dans la main (E. Dupuis). — Les coups de tête d'Yvonne (François Deschamps). — La troupe de Don Gal-lor (Eud. Dupuis). — Boîte aux lettres. — Ti-reur aux devinettes.

Illustrations par Cl. Vautel, Bren D'Amour, Paul de Sément, L. Saint, A. Birch, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

Dans notre siècle, que l'on appellera le siècle de la vapeur et de l'électricité, nous déployons une énergie considérable à vivre le plus possible durant le temps de notre brève existence ; nous nous efforçons d'acquiescer, de produire et de dépenser durant cette existence ce qui jadis eût largement suffi à plusieurs. Il nous faut l'électricité pour la transmission de nos pensées, les chemins de fer pour le transport de nos personnes avec la rapidité de l'éclair ; il nous faut des machines pour exécuter nos volontés aussitôt conçues.

Et il en est dans les moindres choses comme dans les grandes, nous voulons être servis, instruits, renseignés, sûrement et rapidement ; c'est pour répondre à nos desiderata, dans un certain ordre de choses, qu'ont été composés les dictionnaires ; or de tous ceux qui ont surgi en ces dernières années, il n'en est pas de plus commodes, de plus pratiques que le *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie* publié par la maison Garnier Frères. L'auteur L. GRÉGOIRE avait laissé une œuvre bonne, solide, pleine de science et d'érudition ; mais avec le temps, avec le progrès, elle avait un

pen perdu de sa haute valeur. M. Maurice Wahl l'éminent professeur, s'est chargé de revoir, de rectifier et de compléter l'immense travail de Grégoire, en un mot de le mettre au point.

Le dictionnaire nouveau donnera, en plus de 2000 pages, la matière de 60 volumes in-8. Voici la 35^e série qui commence par le nom du romancier bien connu JULES SANDEAU pour s'arrêter à celui de SHAFTESBURY. On remarque d'importants articles sur la Sardaigne, la Savoie, la Seine, la Serbie et la biographie de Savonarole du maréchal de Saxe, de Scaron, de M^{me} de Sévigné, des Séguier, des Schlegel, Scribner, etc. Les portraits d'Alvarès de Santa-Cruz, de Bassano, Schopenhauer, Schubert, Walter-Scott, Soriba M^{me} de Sévigné, illustrent cette série, qui ne le cède en rien aux précédentes et qui légitime encore le succès de cette importante publication.

LE JOURNAL DU LOT
EST EN VENTE
à Cahors :

Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

— D'un des gérants : B. ALIBERT

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMEGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr

Or 125 fr.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES

(Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

PROVISIONS POUR L'HIVER

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 8 fr.
Le stère, rendu franco à domicile..... 8 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 5 fr. le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER

AVENUE DES MARCHANDISES

(Près la Gare des Marchandises)